Envoyé en préfecture le 05/10/2026
Reçu en préfecture le 05/10/2026
Publié le
ID : 035-213501927-20260918-AV1LOT4-DE

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS **EXE10**

AVENANT N° 01 au lot n°04

A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

Commune de Montreuil des Landes
3 rue de Chatillon – 35210 Montreuil des Landes
0299760721
mairie@montreuildeslandes.fr
SIRET : 21350192700015

B - Identification du titulaire du marché public

COUPE JEROME-
9 , rue Colbert 35300 Fougères
02 23 51 58 71
Coupe.jerome3@orange.fr
SIRET : 492 093 612 00025

C - Objet du marché public

- Référence du marché public : Marché de travaux pour la réhabilitation de la mairie et de l'atelier technique municipal - Commune de Montreuil-des-Landes 35210
- Date de la notification du marché public : 23/12/2025
- Durée d'exécution du marché public : 12 mois.
- Montant initial du marché public :
  - Taux de la TVA : 20%
  - Montant HT : 22 965.19€
  - Montant TTC : 27 558.22€

Envoyé en préfecture le 05/10/2026
Reçu en préfecture le 05/10/2026
Publié le
ID : 035-213501927-20260918-AV1LOT4-DE

D - Objet de l'avenant

Modifications introduites par le présent avenant :

N° : DEV00004871: Le mur maçonné au milieu de la mairie présente une faible tenue structurelle et doit être démoli. La charpente doit être consolidée par deux fermes de part et d'autre du mur à démolir. Le plancher bois du premier étage doit être agrandi en lieu et place du mur existant.

Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :
(Cocher la case correspondante.)

☐ Non ☒ Oui

Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 5 135,00 €
- Montant TTC : 6 162,00 €
- % d'écart introduit par l'avenant : 22,36 %

Nouveau montant du marché public :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 28 100,19 €
- Montant TTC : 33 720,22 €

Envoyé en préfecture le 05/10/2026
Reçu en préfecture le 05/10/2026
Publié le
ID : 035-213501927-20260918-AV1LOT4-DE

E - Signature du titulaire du marché public

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
COUPE JEROME- 9 , rue Colbert 35300 Fougères 02 23 51 58 71 Coupe.jerome3@orange.fr **SIRET** : 492 093 612 00025	**Montreuil-des-Landes**	COUPE JEROME Signature numérique de COUPE JEROME Date : 2026.09.11 10:20:45 +02'00'

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

Pour l'Etat et ses établissements :
(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A : M. du L. , le 01/10/2026

Signature
(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

LE MAIRE
Marie-Louise BERHAULT

MAIRIE DE MONTREUIL-DES-LANDES
35

Envoyé en préfecture le 05/10/2026
Reçu en préfecture le 05/10/2026
Publié le
ID : 035-213501927-20260918-AV1LOT4-DE

G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public

En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« *Reçue à titre de notification copie du présent avenant* »

A ……, le ……

Signature du titulaire,

En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

Envoyé en préfecture le 05/10/2026
Reçu en préfecture le 05/10/2026
Publié le
ID : 035-213501927-20260918-AV1LOT4-DE

Coupé Jérôme
9, rue Colbert
35300 FOUGÈRES
coupe.jerome3@orange.fr
www.couverture-fougeres.fr
02 23 51 58 71
siret 492 093 612 00025 - RCS Rennes 492 093 612
Code APE 4391 B - TVA FR 18 492 093 612

CHARPENTE COUVERTURE
ZINGUERIE RAMONAGE
BARDAGE ETANCHEITE
ISOLATION DESAMIANTAGE

DEVIS

COMMUNE DE MONTREUIL DES LANDES

3 RUE DE CHATILLON
35210 MONTREUIL DES LANDES
FRANCE

N° : DEV00004871
Date d'émission : 09/04/2026
N° client : 902360
Devis valable jusqu'au 09/05/2026

Réf chantier: Réhabilitation de la mairie et de l'atelier technique municipal à Montreuil des Landes

Devis supplémentaire suite à la démolition du mur de refend principal

Libellé	Qté	Unité	PU HT	Rem.	Montant HT	TVA
Mise en sécurité						
1 Echafaudage tubulaire	1,00	ens.	628,00 €	0,00%	628,00 €	20,00%
Phase préliminaire						
Prise de côte sur site	1,00	ens.	140,00 €	0,00%	140,00 €	20,00%
Charpente						
Fourniture et pose d'une charpente bois sapin traité CL2 comprenant antraits, arbalétriers, moises, jambes de force, poinçon en 75/200 de blockets en 63/175 pour 2 fermes principales	1,00	ens.	3 652,00 €	0,00%	3 652,00 €	20,00%
Complément en longueur de soliveau pour le plancher ainsi que de dalle OSB ép 18mm	1,00	ens.	403,00 €	0,00%	403,00 €	20,00%
Divers						
Manutention et levage	1,00	ens.	312,00 €	0,00%	312,00 €	20,00%

Envoyé en préfecture le 05/10/2026
Reçu en préfecture le 05/10/2026
Publié le
ID : 035-213501927-20260918-AV1LOT4-DE

DEVIS

N° : DEV00004871
Date d'émission : 09/04/2026
N° client : 902360
Devis valable jusqu'au 09/05/2026

COMMUNE DE MONTREUIL DES LANDES

3 RUE DE CHATILLON
35210 MONTREUIL DES LANDES
FRANCE

Détail de la TVA

Code	Base HT	Taux	Montant
Couverture 20%	5 135,00 €	20,00%	1 027,00 €

Total HT	5 135,00 €
TVA	1 027,00 €
Total TTC	**6 162,00 €**

Acompte demandé 30,00 %
Soit 1 848,60 €

Règlement	Chèque
Echéance(s)	Acompte de 1 848,60 € au 09/04/2026

Devis reçu avant travaux, bon pour accord

Date et signature

Coordonnées bancaires

Nom	CAISSE D'EPARGNE
IBAN	FR7614445004000800996556279
BIC	CEPAFRPP444

Le montant total s'élève à six mille cent soixante-deux euros

Je certifie que les conditions d'application du taux réduit de la TVA sont remplies en ce que les travaux sont effectués dans des locaux à usage d'habitation de plus de deux ans, ne répondent pas aux conditions d'exclusion prévues par les textes, sont affectés ou destinés à être affectés à l'habitation à l'issue des travaux et portent sur des travaux éligibles.
Signature du Client :

Les prix TTC sont établis sur la base des taux de TVA en vigueur à la date de remise de l'offre. Toute variation de ces taux sera répercutée sur les prix.Assurance Décennale obligatoire souscrite auprès de la Compagnie d'assurance **AXA N°10926113204**, situé à FOUGERES. SARL COUPE Jérôme au capital social de 5000 €.

Clause de réserve de propriété :
Le vendeur conserve la propriété des biens vendus jusqu'au paiement effectif de l'intégralité du prix principal et en accessoires. Le défaut de paiement de l'une ou quelconque des échéances pourra entraîner la revendication des biens.

Certificat Qualibat N°E-E99383 code 3132 catégorie 10-11-13-14
Certificat Qualibat N°E-E99383 code 7131 catégorie 12

Bon pour accord
MONTREUIL DES LANDES, le 01/10/2026
le Maire,

MAIRIE DE MONTREUIL-DES-LANDES

Marie-Louise Berhault

Envoyé en préfecture le 05/10/2026
Reçu en préfecture le 05/10/2026
Publié le
ID : 035-213501927-20260918-AV1LOT4-DE

Conditions générales d'exécution de marchés privés de travaux

1. Objet et champ d'application

Le contrat est soumis au droit français.
Toute commande de travaux implique l'acceptation par le client des présentes conditions générales d'exécution des marchés privés de travaux. Celles-ci établissent les conditions contractuelles applicables entre l'entreprise et son client pour la fourniture de travaux.
Le devis, ses avenants et les études techniques spécifiques constituent les conditions particulières des travaux à réaliser. En cas de différence, les conditions particulières priment sur les conditions générales.

2. Protection des données

Les informations recueillies sur le client par l'entreprise sont indispensables à la gestion de son contrat. Elles seront conservées aussi longtemps que nécessaire pour l'exécution du contrat et pour l'accomplissement d'une obligation légale, telle que les garanties éventuellement applicables à l'issue des travaux commandés ou à l'exercice d'une prérogative légale.
Le responsable du traitement des données est notre entreprise dont le nom, les coordonnées postales et emails figurent au recto.
L'accès aux données personnelles sera strictement limité aux employés habilités de l'entreprise. Les informations recueillies pourront éventuellement être communiquées à des tiers liés à l'entreprise par contrat pour l'exécution de tâches sous-traitées.
Conformément à la loi n°78-17 « Informatique et Libertés » et au Règlement Européen n°2016/679, le client dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation et de portabilité des données le concernant, ainsi que du droit de s'opposer au traitement pour motif légitime, droits qu'il peut exercer en s'adressant à l'entreprise (coordonnées ci-dessus), en joignant un justificatif de son identité valide. Le client peut également définir des directives relatives au sort de ces données après sa mort.
En cas de réclamation, le client peut contacter la CNIL.

3. Validité de l'offre

L'offre s'entend du devis et des études techniques spécifiques. L'offre est valable de 1 mois à compter de sa date de remise au client.

4. Utilisation de l'offre

Les exemplaires du devis descriptif détaillé et des documents annexés restent la propriété de l'entreprise ; ils ne peuvent être utilisés ou communiquées à une tierce personne qu'avec l'autorisation écrite du chef d'entreprise. Ils doivent lui être restitués en cas de non-conclusion du contrat ou, le cas échéant, de non-réalisation d'une condition suspensive ou d'exercice d'une faculté de rétractation par le client quand il bénéficie de l'une ou de l'autre.

5. Photographies des travaux

Le client autorise l'entreprise à prendre des photographies des travaux réalisés dans le cadre de l'exécution du présent contrat et ce, afin de les utiliser sur les tous les supports de son choix.

6. Modifications du marché - Avenants

Toutes les modifications apportées au marché feront l'objet d'avenants conclus entre l'entreprise et le client et spécifiant les modifications de coûts et de délais.

7. Conditions suspensives

- **Autorisations** : Le marché est conclu sous la condition suspensive d'obtention, des autorisations, administratives ou de voisinage, nécessaires à l'exécution du marché et précisées dans l'offre.
- **Prêt :** Lorsque le client recourt à un prêt pour financer tout ou partie des travaux, il en informe l'entreprise et le marché est alors conclu dans les conditions prévues par le Code de la consommation aux articles L-1161 et suivants (en cas de recours à un crédit à la consommation) ou L-312-1 et suivant (en cas de recours à un recours à un crédit immobilier).

8. Conditions d'exécution des travaux

Les travaux sont réalisés conformément à la réglementation et aux règles de l'art en vigueur au jour de l'offre.
L'entreprise se réserve le droit de refuser l'utilisation des matériaux ou produits fournis par le client. Lorsque le support révèle des sujétions imprévues, non décelables par l'entreprise, sauf au moment des travaux, un avenant devra être conclu entre les parties pour fixer les travaux supplémentaires, leur coût et les délais en découlant.

9. Délai d'exécution

Les travaux seront réalisés dans le délai précisé au devis. A défaut, les travaux seront exécutés dans un délai maximum de 2 ans après signature du devis.
Le délai d'exécution est prolongé, le cas échéant, à raison des avenants au marché ou de la durée des retards dus au client. Le délai d'exécution est également prolongé en cas de force majeure, d'épidémie, d'intempéries rendant impossible toute exécution des travaux ou de grève générale de la profession.
Le lieu d'exécution devra, à la date de démarrage, être accessible et les ouvrages préparatoires réalisés de façon à permettre l'engagement des travaux. A défaut, l'entreprise se réserve le droit de modifier ses conditions d'intervention, et en particulier en termes de délais, conditions techniques, conditions de prix.

10. Prix

Les prix sont révisés par l'application de la formule suivante :

$$Pr = P0 \times (Ir / I0)$$

Dans laquelle :

- *Pr = Prix révisé HT*
- *P0 = Prix initial HT*
- *Ir = valeur de l'indice du mois d'exécution des travaux*
- *I0 = valeur de l'indice du mois d'établissement du devis*

Indice(s) (ou index BT) retenu(s) : BT30
Les prix sont établis sur la base des taux de TVA et taxes en vigueur à la date d'établissement du devis ou des avenants. En cas de modification des charges imposée par les pouvoirs publics, les variations en résultant seront répercutées sur le prix TTC.
Les modifications que pourrait apporter le client ou la réglementation au marché seront nécessairement répercutées sur le prix TTC.

11. Conditions de règlement

La facturation s'établira comme suit :
A la commande, acompte de 30% du montant TTC du devis. En cours de travaux, l'entreprise pourra demander le paiement d'acomptes au prorata de l'avancement. En fin de travaux, facturation du solde.
A défaut de règlement dans les délais, les travaux pourront être suspendus, aux risques du client, jusqu'au paiement effectif.

12. Clause de réserve de propriété

Le transfert de propriété des biens faisant l'objet du marché est suspendu jusqu'à complet paiement de leur prix par le client. Le défaut de paiement de ces biens pourra entraîner une revendication des biens concernés.
Ces dispositions ne font pas obstacle, à la livraison, au transfert à l'acheteur des risques de perte ou de détérioration des biens ou des dommages dont il serait la cause.

13. Réception des travaux

La réception des travaux, au sens de l'article 1792-6 du code civil, est l'acte par lequel le client déclare accepter l'ouvrage avec ou sans réserve. La réception des travaux se fait en présence de l'entrepreneur et du client. Elle est établie en deux exemplaires

14. Médiation de la consommation

Le client, consommateur personne physique, peut, après échec d'une réclamation écrite préalable auprès de l'entreprise et au plus tard un an après sa réclamation, recourir à la médiation de la consommation en s'adressant à : **SAS MEDIATION SOLUTION, 222 Chemin de la Bergerie - 0180 SAINT-JEAN DE NIOST**.